

Regards
de

#123

DÉCEMBRE 2024

L'ISLE-ADAM

VILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS

DOSSIER SPÉCIAL :

*Nos écoles,
une priorité de la Ville*

INAUGURATION DE LA PLACE DU TILLÉ SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024



Le Noël adamois



En décembre

- Boîte aux lettres du Père Noël
- Création d'une boule de Noël dans l'atelier du souffleur de verre
- Village de Noël
- Patinoire
- Animations à l'Office de tourisme

Samedi 21 décembre

- Vente de gui au profit de la Caisse des écoles
- Vente de chocolat chaud, vin chaud, crêpes et marrons chauds par le Comité des fêtes
- À 17h : chants de Noël et embrasement du Castelrose



Retrouvez le programme sur notre site : ville-isle-adam.fr



Chères Adamoises, chers Adamois,

Deux projets majeurs en faveur de la préservation de l'environnement ont récemment connu des avancées déterminantes.

Tout d'abord le classement de la forêt de L'Isle-Adam en forêt de protection. J'étais personnellement intervenu auprès du préfet afin d'aboutir au lancement de cette procédure, officiellement engagée lors d'une première réunion le 27 novembre. Il s'agit de conférer à notre forêt le statut le plus protecteur qui soit afin de lutter contre le « grignotage » urbain de la forêt et les coupes intensives sur l'ensemble de ses 1.500 hectares. Notre forêt sera ainsi préservée au même titre que celles de Montmorency, de Fontainebleau ou de Saint-Germain, pour pérenniser ce précieux « poumon vert » de notre territoire.

Vient ensuite le projet de sanctuaire de biodiversité sur l'île de Champagne, en face de la zone de la Ro-sière. Cette île, propriété de la Ville, bien que localisée sur la commune de Champagne-sur-Oise, recèle de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes et de plantes à préserver, liés à sa position unique, corridor sensible entre terre et rivière. Une première réunion s'est tenue en novembre autour du Département et du Syndicat des Berges, copilotes du projet, avec le concours de l'association IASEF, pour valider les grandes orientations et le calendrier de réalisation, avec un volet notoire de sensibilisation des habitants et d'éducation à l'environnement pour les jeunes générations.

Ce sont ainsi deux de nos principaux engagements du mandat en faveur de la préservation de l'environnement qui rentrent dans leur phase de concrétisation qui vont contribuer à la préservation de notre cadre de vie et nous permettre de préparer l'avenir de notre Ville.

Je ne saurais terminer ces quelques lignes sans saluer le travail de nos agents municipaux qui ont assuré, y compris bien avant l'aube, le salage et le déneigement de nos rues et trottoirs pour garantir la circulation des usagers en toute sécurité, à l'occasion de l'épisode précoce de neige et de gel dès la fin novembre.

Avec mon équipe municipale et l'ensemble de nos agents, permettez-moi de vous adresser tous nos vœux pour des fêtes de Noël, chaleureuses et pleine d'affection, entourés de ceux qui vous sont chers.

Tres sincerement
Sébastien Poniatowski

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté de communes CCV03F

SOMMAIRE

Rétrospective	4	Vie associative, sports et loisirs	20
Mise à l'honneur d'un service	6	Solidarités et santé	22
Environnement et biodiversité	8	Culture et tourisme	24
Enfance et jeunesse	10	Sortir à L'Isle-Adam	26
Sécurité, civisme et voirie	12	Vallée de l'Oise	27
Cadre de vie	14	Histoire	28
Commerces	15	Tribunes d'expression	30
Dossier spécial : l'éducation	16	État civil	31



Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski ; Rédacteur en chef : Armelle Chaplain ; Rédaction : Caroline Chevauché ; Conception : Virginie Klein ; Crédit photos : Mairie de L'Isle-Adam / iStock ; Imprimerie : Passion graphic 01 83 85 60 88 ; Distribution : Kepha ; Dépôt légal : ISSN N 1157-6804 ; Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.
Mairie de L'Isle-Adam, 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19
Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam - communication@ville-isle-adam.fr



Les 14 et 15 septembre - Marché des créateurs au Château Conti



Du 16 au 22 septembre - Exposition « 1944 L'Isle-Adam libre » par l'UNC à l'Espace Magallon



Samedi 21 septembre - Journée du patrimoine par l'Office de tourisme



Dimanche 29 septembre - Grand prix cycliste au centre commercial Le Grand Val



Mardi 1^{er} octobre - Opération de déminage en forêt de L'Isle-Adam



Samedi 12 octobre - Automne impressionniste - Concert au Château Conti



Dimanche 17 novembre - Tournoi de Tennis de table au centre sportif A.Mauresmo



Samedi 23 novembre - Journée de la plantation - Zone de biodiversité



Mercredi 25 novembre - Thé dansant avec l'accordéoniste Delphine Lemoine, organisé par le Pôle Seniors - Résidence La Clairière



Samedi 23 novembre - Remise des prix du concours de citrouilles - Zone de biodiversité



Jeudi 26 novembre - Prise de commandement du lieutenant Arnaud Chevallier au centre de secours et d'incendie de L'Isle-Adam



Jeudi 26 novembre - Réunion de lancement du classement en forêt de protection de la forêt de L'Isle-Adam - Espace Magallon



Samedi 30 novembre - Inauguration de la place du Tillé - Quartier de Nogent



Mardi 3 et mercredi 4 décembre - Distribution des colis de Noël par le CCAS - Cafétéria du centre sportif Amélie Mauresmo



Samedi 30 novembre - Remise des prix du concours L'Isle-Adam en fleurs - Place du Tillé



Service voirie

Le service Voirie joue un rôle essentiel dans l'organisation et la gestion de la ville, garantissant un entretien de qualité des infrastructures routières et des espaces publics.

Composé de 21 agents dirigés par Axel Alegre et supervisés par Virginie Duchesne, ce service fait partie du Pôle technique. Il s'articule autour de deux missions principales : la propreté, qui englobe la gestion des déchets, le débroussaillage, le ramassage des feuilles et le gros œuvre et la réhabilitation et l'entretien des infrastructures routières.

Les pics d'activité se concentrent au printemps et en été, lorsque l'équipe s'emploie intensément à l'entretien des 55 kms de voirie, tout en éliminant les dépôts sauvages.

À l'automne, les agents collectent jusqu'à 20 m³ de feuilles par jour pour maintenir la propreté des espaces publics.

Les travaux de gros œuvre incluent, par exemple, la réhabilitation des allées du Pavillon chinois réalisée l'hiver dernier, la modernisation des réseaux d'eau autour des terrains de tennis et la création de nouveaux chemins dans le cadre de l'aménagement de la Plaine des Sports.

L'équipe effectue également des travaux de maçonnerie, de marquage au sol et d'installation de mobilier urbain dans différents lieux de la ville.

“ Les agents du service Voirie assurent une mission essentielle pour laquelle nous sommes particulièrement exigeants : le bon entretien de l'espace public. Propreté, grands et petits travaux, salage, déneigement, astreintes d'urgence, manifestations municipales. Ils sont d'un secours précieux ! ”



Morgan TOUBOUL
Adjoint au Maire en charge
du Cadre de vie

Une journée avec...

un cantonnier

un chef d'équipe

5h30
Début de la journée avec le balayage de toute la Grande rue pour nettoyer les trottoirs

7h30
Remplacement des poubelles et ramassage des papiers sur les trottoirs de l'ensemble du centre-ville

13h30
Passage de la balayeuse dans le centre-ville pour nettoyer les caniveaux

Gestion des demandes

Répartition des tâches entre les différents agents

Anticipation des chantiers à venir, incluant la réalisation de devis et la prise en compte des bons de commande

Visite des lieux d'intervention dans les différents secteurs de la ville

Les agents du service Voirie

Sous la responsabilité de l'Adjoint au Maire, Morgan Touboul



« Cette gestion proactive du service Voirie est indispensable pour assurer le bon fonctionnement et l'esthétique de la ville. »

Virginie Duchesne, responsable bâtiments, voirie, fêtes et cérémonies

Le service Voirie est équipé de divers matériels :

- 6 souffleurs
- 6 débroussailleuses
- 2 balayeuses de 3 m³
- 2 balayeuses de 1 m³
- 1 tractopelle
- 1 camion-grue
- 1 tracteur
- 2 saleuses (1 pour poids lourd et 1 pour véhicule léger) (50 tonnes de sel)



Le saviez-vous ?

En hiver, le service Voirie assure le déneigement et l'entretien des routes pendant les périodes de gel, couvrant 60 km de voirie. Les interventions, d'une durée moyenne de 7 heures, mobilisent un tracteur, deux saleuses et 19 bacs à sel, avec une astreinte mise en place de mi-décembre à fin février pour garantir la sécurité des usagers de jour comme de nuit.



Deux projets essentiels pour L'Isle-Adam

LA FORÊT DE PROTECTION

La procédure de classement de la forêt domaniale de L'Isle-Adam comme forêt de protection périurbaine a été officiellement lancée le mercredi 27 novembre par les représentants de l'Etat, à L'Isle-Adam en présence de M. le Maire, des Maires de Béthemont-la-Forêt, de Nerville-la-Forêt, de Presles et de Villiers-Adam, des représentants de notre Communauté de communes CCVO3F, du Conseil départemental, de l'ONF et de l'association IASEF.

Qu'est-ce qu'une forêt de protection ?

Le statut de Forêt de protection est le statut le plus protecteur. Il a pour objet de renforcer les dispositifs de protection de certains massifs forestiers pour leur valeur écologique, leur importance dans la lutte contre l'érosion, mais aussi pour l'accueil du public à proximité des villes.

Cette reconnaissance est actée selon une réglementation appropriée, afin de la protéger, de la gérer ou de la restaurer en garantissant son objectif de protection.

Quels sont les avantages ?

Le classement comme forêt de protection permet d'imposer un règlement d'exploitation visant à conserver, voire à rétablir, les caractéristiques de l'écosystème forestier. Le statut de forêt de protection assure la préservation du foncier forestier, de la richesse faunistique et floristique, de la fonction puits de carbone, véritable enjeu de santé publique, les forêts contribuant ainsi à l'épuration de l'air et à la lutte contre l'effet de serre.

Quel intérêt pour la forêt de L'Isle-Adam ?

Actuellement porté par la Communauté de communes de la Vallée de L'Oise et des

Trois Forêts, ce projet de classement permettra d'imposer un règlement d'exploitation pour conserver les caractéristiques de l'écosystème forestier grâce à des interventions sylvicoles adaptées sur l'ensemble des 1500 hectares: choix d'essences principales plus résistantes à la fréquentation du public, mélange des essences et conservation des sujets remarquables, choix de durées de vie les plus longues possibles, absence de toute coupe rase de grande superficie et constitution de réserves biologiques dirigées, lorsque des espèces ou des milieux particuliers doivent être préservés.

Ce projet est-il récent ?

Axel Poniatowski, alors Député du Val d'Oise et Maire de L'Isle-Adam, a entamé des démarches dès 2009 auprès de Bruno Lemaire, Ministre de l'Agriculture, pour soutenir le classement des forêts de L'Isle-Adam, Montmorency et de Carnelle qui constituent le massif des trois forêts en forêt de protection. La demande de classement en forêt de protection de ce massif a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal de L'Isle-Adam adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2009.

Après une longue procédure concernant la possible exploitation de ressources minérales en gypse d'intérêt national dans le sous-sol de nos trois massifs, la Préfecture a lancé en décembre 2019 la procédure de classement pour la forêt domaniale de Montmorency qui devrait prochainement aboutir favorablement.

Calendrier de la procédure de classement de la forêt de L'Isle-Adam en forêt de protection périurbaine

■ PHASE 1

Validation du périmètre de la forêt soumis au statut de forêt de protection, début 2025

■ PHASE 2

Constitution du dossier administratif, printemps 2025

■ PHASE 3

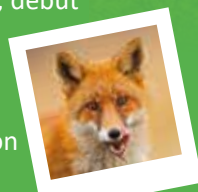
Enquête publique, début de l'été 2025

■ PHASE 4

Diffusion du rapport et cartographie du périmètre final, fin 2025/début 2026

■ PHASE 5

Délibération du Conseil d'Etat, 2026



VALORISATION DE L'ÎLE DE CHAMPAGNE

L'île de Champagne, située sur l'Oise face à la future Maison de l'Eau et appartenant à la Ville de L'Isle-Adam bien qu'étant sur le territoire de Champagne-sur-Oise, est un lieu riche en biodiversité. Depuis plusieurs années, des réflexions sont menées pour valoriser ce patrimoine naturel unique. En 2020, un projet de protection a été annoncé pour étendre les initiatives de la zone de la Rosière.

Début novembre, un comité de pilotage s'est réuni pour lancer un projet de deux ans visant à transformer l'île en espace naturel sensible (ENS). Ce projet, mené par le Département du Val d'Oise avec plusieurs partenaires locaux dont la mairie de Champagne-sur-Oise et le SMBO (Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise) prévoit des aménagements pour protéger et enrichir la biodiversité de l'île.



BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION L'ISLE-ADAM PRIMÉE POUR DEUX PROJETS



Les résultats du budget participatif de la Région sont arrivés. L'Isle-Adam est honorée de voir deux de ses projets distingués.

Un **nouvel espace naturel** est en cours d'aménagement dans l'allée Le Nôtre pour renforcer la biodiversité et apporter de la fraîcheur. Ce projet prévoit de prolonger l'alignement de poiriers existants pour créer une allée arborée de plus de 300 mètres, grâce à la plantation de 48 arbres supplémentaires à ceux déjà plantés.

Le second projet a pour objectif de sensibiliser les adhérents des associations du Centre sportif Amélie Mauresmo à l'utilisation de **gourdes en plastique recyclable** plutôt que de bouteilles en plastique, les encourageant ainsi à s'hydrater de manière écologique afin de réduire les déchets plastiques et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.



TRI DES DÉCHETS PENDANT ET APRÈS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pendant les fêtes de Noël, certains produits, rarement utilisés le reste de l'année, font leur apparition. Voici donc quelques conseils pour bien gérer vos déchets durant cette période :

- **Le sapin de Noël** : collecte le 8 janvier 2025. Veuillez déposer votre sapin naturel, sans décorations, la veille de la collecte devant votre domicile.
- **À jeter dans les ordures ménagères** : les coquilles d'huîtres, les petits morceaux de polystyrène, le bolduc et les parties plastiques des calendriers de l'Avent.
- **À recycler avec les emballages** : la partie cartonnée des calendriers de l'Avent et le papier cadeau qui se déchire facilement.
- **À déposer en déchetterie** : les guirlandes électriques et autres objets de décoration électriques non fonctionnels, les décorations abîmées (couronnes, boules cassées, guirlandes), les sapins artificiels, les sapins naturels floqués, la vaisselle cassée et les gros blocs de polystyrène.

Ces gestes simples permettent de faciliter le tri et de contribuer à la préservation de l'environnement durant cette période festive.



LES MASSIFS FLORAUX

Beauté et Bienfaits pour tous

Entretenus par le service des Espaces Verts, les massifs floraux embellissent la ville tout en apportant des avantages écologiques essentiels.

Pourquoi ces massifs sont-ils importants ?

- **Lutte contre la chaleur** : les plantes rafraîchissent l'air en fournissant de l'ombre et en évaporant de l'eau.
- **Amélioration de la qualité de l'air** : elles absorbent le CO² et capturent les polluants.
- **Gestion de l'eau** : elles limitent les inondations en absorbant l'eau de pluie.
- **Biodiversité** : elles offrent un refuge aux insectes pollinisateurs et aux oiseaux.
- **Bien-être des habitants** : les espaces verts améliorent la qualité de vie et réduisent le stress.

Créez votre propre massif !



Imaginez un massif inspiré de ceux de La Plage, où se mêlent harmonieusement le jaune, le rouge et le rose, créant une composition à la fois chaleureuse et apaisante.

Reproduisez cette atmosphère chez vous en sélectionnant les mêmes fleurs colorées et en les disposant soigneusement. Vous participerez ainsi à un environnement plus sain et à une ville plus verte, tout en profitant au quotidien de la beauté de la nature.

Voici les fleurs à choisir :

- Jaune : osteospermum « Voltage Yellow »
- Rouge : impatience « SunPatiens Compact Red Candy »
- Rose : gaura lindheimeri « Siskiyou Pink »

PASSEPORT DU CIVISME

Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam et Claudine Morvan, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance se sont rendu auprès des élèves adamois pour lancer cette nouvelle édition du Passeport du Civisme.

Son ambition est de renforcer chez les jeunes adamois le sens de la citoyenneté en les impliquant dans la vie locale de la Ville, avec un parcours axé sur les devoirs plutôt que sur les droits, favorisant ainsi l'engagement personnel.

Tout au long de ce parcours, les élèves sont encadrés par des ambassadeurs du civisme qui valident les différentes actions menées. En fin d'année, un diplôme leur sera remis pour valoriser leur engagement.



LES MULTI-ACCUEILS ADAMOIS

La Ville dispose de deux établissements de multi-Accueil : Béatrice Mallet et Jean de la Fontaine. Ces structures placent le bien-être des enfants et la découverte au cœur de leur fonctionnement.

À cette occasion, un programme riche et varié est proposé aux tout-petits. En voici quelques exemples :

- **Un spectacle de Noël** intitulé « Zizanie à la ferme » s'est tenu le vendredi 13 décembre 2024.
- **Un partenariat entre le Musée Louis-Senlecq** et le service de la Petite Enfance. Les médiatrices du musée se rendront dans les crèches municipales ainsi qu'au Relais Petite Enfance pour offrir des séances d'éveil culturel et artistique.
- **Des animations** autour des textures et des goûts seront organisées en collaboration avec le prestataire de la restauration scolaire de la ville.



LES ÉPICES SONT À L'HONNEUR À LA CANTINE DE L'ÉCOLE BALZAC !

Durant ce premier trimestre, les élèves de l'école élémentaire Honoré de Balzac ont eu l'occasion de découvrir les saveurs uniques des épices.

Le prestataire de restauration scolaire Sogeres a proposé aux enfants de s'initier aux épices pour en apprécier l'importance et la subtilité... À cette fin, les élèves ont dû retrouver la cannelle cachée dans leur chocolat chaud, un délicieux moyen de mêler gourmandise et exploration sensorielle !



JOURNÉE PORTES OUVERTES AU LYCÉE FRAGONARD

Le Lycée Fragonard de L'Isle-Adam ouvre ses portes le **samedi 14 décembre de 9h à 12h** pour faire découvrir l'établissement aux futurs lycéens ainsi que les enseignements, spécialités et options.



RELAIS PETITE ENFANCE UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES ADAMOISES

Le Relais Petite Enfance (RPE) de L'Isle-Adam est un service public essentiel, conçu pour accompagner les parents adamois dans la recherche de solutions d'accueil pour leurs jeunes enfants (0-3 ans).

Ce service propose une liste actualisée d'assistantes maternelles agréées et organise des permanences pour accompagner les familles dans leurs démarches administratives.

Actuellement, des places d'accueil sont encore disponibles.

👤 Monsieur Rémi Parisse

☎ 01 34 69 77 48

✉ ram@ville-isle-adam.fr

SAVOIR ROULER À VÉLO

Le programme Savoir Rouler à Vélo se poursuit dans nos écoles, en partenariat avec le Club de cyclotourisme de L'Isle-Adam.

À l'école Cassan, les élèves ont commencé le bloc 3, dernière étape de l'apprentissage. Elle permet de mettre en pratique les nouvelles compétences acquises sur la voie publique, dans des conditions réelles de circulation et en se déplaçant dans un groupe encadré puis seul en autonomie.



Retour sur...

LE CONCOURS DES CITROUILLES



organisé par le Conseil Municipal des Jeunes



1^{er} prix « Facebook »



1^{er} prix « Conseil municipal »



1^{er} prix « CMJ »

LE CMJ VISITE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été reçus le jeudi 7 novembre à l'Assemblée nationale.

Ils ont pu découvrir la fonction de Député, assister à une séance parlementaire dans l'hémicycle et visiter les salons de l'Assemblée nationale.

Très intéressés, ils ont posé de nombreuses questions et ont ensuite échangé ensemble dans les jardins du Luxembourg.

DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PLACE HUBERT JOLIVET



Les travaux de rénovation de la place Hubert Jolivet, située au cœur du quartier de la Garenne, ont débuté le 12 novembre. Ils se poursuivront jusqu'à la mi-décembre.

Les travaux comprennent une réfection complète du revêtement, la modernisation des réseaux d'eaux pluviales ainsi que le remplacement des jardinières et d'une partie du mobilier urbain. L'objectif principal est de redonner à la place une esthétique soignée et fonctionnelle, tout en préservant les espaces verts existants qui contribuent au charme du lieu.



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR À L'ENTRÉE DE PORT L'ISLE-ADAM

La rénovation du revêtement du carrefour entre l'avenue Paul Thoureau et l'avenue du Chemin Vert.

Ce changement de matériau et de couleur vise à marquer l'entrée du quartier, inciter les conducteurs à ralentir et à améliorer la sécurité. L'utilisation d'un revêtement en résine de granit permet de réduire les distances de freinage.



RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

Les travaux au presbytère combinent modernisation et conservation du patrimoine.

Les menuiseries sont remplacées par des modèles plus solides et isolants, avec du double vitrage, pour améliorer l'efficacité énergétique. En parallèle, les vitraux du XIX^e siècle, qui racontent l'histoire de l'imprimerie et des vertus religieuses, sont rénovés pour préserver leur valeur historique. Un projet qui allie tradition et confort moderne.

FIN DES TRAVAUX DANS LA RUELE DU CHAMP CROCHU



Début novembre, les travaux de rénovation de la ruele du Champ Crochu, entre la rue de la Madeleine et la rue Georges Bernier, ont été achevés.

Très dégradée et sujette aux inondations dues aux eaux de ruissellement lors des orages, la ruele a bénéficié d'une rénovation complète de la chaussée, d'un nouvel espace vert et d'un système amélioré d'évacuation des eaux pluviales. Cette réalisation améliore la sécurité et le cadre de vie des riverains.



EAU POTABLE

À partir du 1^{er} janvier 2025, le SIAEP change de délégataire. Aqualia assurera l'exploitation de l'eau potable pour les dix prochaines années.

Aussi Suez effectuera un dernier relevé des compteurs d'eau du 6 au 16 janvier 2025 pour réaliser les factures de clôture.

L'ATELIER DU MUSÉE FAIT PEAU NEUVE !



Les travaux de ravalement, incluant la reprise de l'enduit et le nettoyage des façades seront achevés pour la mi-décembre.

Cette intervention, purement esthétique, vise à redonner tout son éclat au bâtiment.

Commemoration



Commemoration du 11 novembre

LE BLEUET DE FRANCE

Des Bleuets de France ont été mis en vente par les jeunes du CMJ à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918.

Les fonds collectés, 445€, ont été intégralement reversés à l'association « Bleuets de France » afin de contribuer à la restauration des monuments patriotiques en hommage à nos soldats.



Que représente le bleuet ?

Le bleuet a été choisi comme symbole de solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons.

Il évoque l'uniforme bleu horizon porté par les jeunes recrues, surnommées les « Bleuets », lorsqu'elles rejoignaient leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Cette fleur est aussi reconnue comme le symbole français du souvenir, émergeant de la boue des tranchées et apportant une touche de couleur dans un paysage ravagé.

De plus, le bleu est l'une des couleurs du drapeau tricolore, représentant la Nation française.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE : QUE FAIRE EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT ?

Deux cas de figure se présentent :

- Vous avez déménagé au sein de L'Isle-Adam : pensez à signaler votre nouvelle adresse auprès du service de l'Etat Civil, situé au Castelrose (mairie annexe)

- Vous avez emménagé à L'Isle-Adam : il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de la ville auprès de l'Etat Civil, situé au Castelrose

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est une démarche obligatoire pour tous les jeunes à partir de 16 ans.

Il est demandé de se présenter en personne au Castelrose (mairie annexe) pour obtenir l'attestation de recensement.

Les inscriptions en ligne, via le site de la ville ou Service-Public, ne seront prises en compte et validées qu'après la présentation du jeune au Castelrose.



PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

Les projets lauréats dévoilés !

La Ville a inauguré cette année son premier budget participatif, avec une enveloppe de 80 000 € dédiée à des projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Grâce à cette initiative, les Adamois ont pu proposer et voter pour les projets qui seront financés par la commune.

Entre mars et mai, 20 projets ont été soumis par les habitants. 13 d'entre eux ont été retenus pour la phase finale par un Comité de pilotage, composé de citoyens, d'élus, de membres du Conseil municipal des jeunes, du Conseil des Sages et d'agents de la Ville.

Les votes ont eu lieu du 2 au 15 septembre, à la fois en ligne et via des urnes réparties dans des lieux stratégiques de la commune, rassemblant 677 votants.



Zoom sur...

Le projet « Sport immersif »

Les premières installations sont en cours.

L'objectif ? Offrir une nouvelle manière de pratiquer le sport pendant les balades, les footings ou tout simplement pour se dépenser en plein air.

Où trouver les parcours ?

- Le long des bords de l'Oise
- Sur l'allée Le Nôtre
- Et prochainement au Square Balzac

Les cinq projets lauréats, qui seront réalisés dès 2025

N°1



Protection des berges des étangs de la Garenne

N°2



Mobilier urbain dans les parcs fermés

N°3



Défibrillateur autonome (solaire)

N°4



Sport immersif en ville

N°5



Création d'îlots de plantes mellifères

DÉCOUVREZ DÈS MAINTENANT LE CALENDRIER DES ÉTAPES CLÉS DU BUDGET PARTICIPATIF 2025



Dépôt des projets

Du 15 janvier au 15 avril 2025

Étude des projets

Du 16 avril au 16 juin 2025

Vote des Adamois

Du 7 au 21 septembre 2025

Validation des résultats par le Conseil municipal en octobre 2025

Participez et contribuez à façonner votre cadre de vie !

LES NOUVEAUX COMMERCES en ville



Mistinguett - Lingerie

🕒 Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h et le dimanche de 10h à 12h30

📍 4 Avenue des Bonshommes

☎ 01 86 04 37 62



La Pelle et la Toque - Boulangerie

🕒 Du lundi au dimanche de 6h30 à 20h
Fermé le mercredi

📍 41 Grande rue

☎ 01 34 69 01 51



LA MAISON DES JOSÉPHITES UN PROJET DE RESTAURATION POUR CE LIEU EMBLÉMATIQUE

Située au cœur de L'Isle-Adam, la Maison des Joséphites, construite en 1661, est le plus ancien bâtiment de la ville.

La Maison des Joséphites fait l'objet d'un ambitieux projet de restauration et de transformation en Maison des Arts. Les travaux de la phase II, commencés à la fin du mois d'octobre, devraient s'étendre sur une période d'environ un an et demi.

Depuis 2023, cette réalisation ambitionne de créer un espace dédié aux artistes, avec cinq salles d'ateliers, dont une, permanente, pour la poterie. Un salon de thé accueillera des expositions tandis qu'un spectacle immersif sera installé sur un étage entier.

En parallèle, la création de la chaussée Saint-Martin est prévue pour le printemps 2025, entre la Maison des Joséphites et le Presbytère, afin de créer une promenade piétonne reliant l'avenue de Paris à l'avenue des Bonshommes.



Le saviez-vous ?



Pendant la période hivernale, les riverains, propriétaires de pavillons, copropriétés et commerces sont responsables du déneigement et du salage de l'espace situé devant leur domicile ou établissement. Il est important de maintenir ces surfaces dégagées et sécurisées pour faciliter les déplacements de tous et réduire les risques de chute.

au marché



The Kous- Bar à couscous



À BONNE ÉCOLE !

L'école constitue un lieu d'apprentissage académique mais représente aussi une communauté où se forment les citoyens de demain.

À ce titre, la Ville de L'Isle-Adam a pris de nombreuses initiatives pour compléter les apprentissages scolaires obligatoires des plus de mille élèves adamois inscrits dans ses trois écoles maternelles et trois écoles élémentaires dans des domaines liés au civisme, à la culture, la sécurité, l'environnement, l'intergénérationnel...

La Ville s'attache aussi à l'entretien et à la rénovation permanente des installations scolaires notamment concernant les objectifs de transition écologique.

L'Isle-Adam s'investit pour accompagner l'éducation des jeunes adamois afin qu'ils deviennent de futurs citoyens avertis, cultivés et épanouis. Pour cela, des opérations et dispositifs viennent agrémenter leur parcours scolaire.

Ainsi, depuis 2020, l'opération **Anglais en maternelle** initie les tout-petits à la langue de Shakespeare 1 fois par semaine. De même, dans le cadre du programme **Savoir rouler à vélo**, le club de Cyclotourisme de L'Isle-Adam intervient depuis 2021 dans les cours de récréation des écoles Honoré de Balzac, Cassan et, depuis cette année, à Notre-Dame auprès des CM1 et CM2. Pour soutenir cette action, la Ville a financé l'achat de dix vélos, de casques et plots et a fait dessiner sur le sol des mini rues. Les élèves peuvent ainsi s'entraîner dans ces parcours urbains en toute sécurité.

Les cours de récréation sont également aménagées de façon à offrir un environnement sain et un cadre verdoyant avec la **plantation régulière d'arbres** (7 cette année) et de bosquets, et la **création de potagers**. En 2024, le jardin du centre de loisirs a ainsi été complètement réaménagé. D'autres plantations vont se poursuivre cet hiver dans les groupes scolaires.



TRANSITION ET INCLUSION

Pour sensibiliser les enfants au tri sélectif, la Ville s'attache à transmettre les bonnes habitudes et pratiques, les écogestes afin de rendre les élèves acteurs d'un quotidien plus responsable.

Concrètement, une entreprise partenaire vient sensibiliser le personnel de cantine et les animateurs du centre de loisirs au **tri des biodéchets**. « *Cela ne fait que conforter nos actions anti-gaspi* », explique Claudine Morvan, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance et des Affaires scolaires. « *Depuis l'an dernier, des pastilles permettent également aux enfants, au moment du passage à la cantine, d'indiquer s'ils ont peu ou très faim, ce qui permet de réduire les restes alimentaires.* » Par ailleurs, la loi Égalim est appliquée à 100% dans les six écoles et deux crèches de la commune où sont servis en priorité des **produits bio et locaux**.

De même, depuis une dizaine d'années l'opération « **Un fruit pour la récré** » est menée conjointement avec un commerçant adamois de primeurs, dans toutes les écoles chaque jeudi matin. C'est une manière très appréciée de familiariser les enfants aux fruits de saison et à leurs bienfaits.

Les initiatives municipales s'adressent à l'ensemble des élèves. Ainsi, depuis septembre dernier, un référent handicap sensibilise les écoliers à l'inclusion afin de favoriser **l'intégration des enfants porteurs de handicap**. Ceci implique des échanges avec les parents et la formation de l'équipe pédagogique.

Lancée par l'Éducation nationale, **l'opération CM2 au collège** remporte quant à elle un franc succès. Une classe de CM2 de l'école Cassan est installée au collège Pierre et Marie Curie depuis l'an passé. L'objectif est d'accompagner de manière progressive le passage au collège et d'aider les écoliers à appréhender le changement d'environnement scolaire.

“ **Le bilan très positif de cette première année d'expérimentation d'une classe de CM2 au collège nous a motivés à renouveler l'expérience** ”



Claudine Morvan
Adjointe au Maire en charge
de l'Enfance et des Affaires scolaires

CONSERVER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Depuis sept ans, la Ville renforce les **échanges intergénérationnels** entre seniors et écoliers, ces derniers allant régulièrement à la rencontre des résidents d'Happy Senior, de Villages d'Or, de la Fondation Chantepie-Mancier et des bénéficiaires du Pôle Seniors. « *Ces rencontres sont essentielles. Elles apportent joie de vivre aux anciens souvent isolés et développent, chez les plus jeunes, les valeurs de respect, de solidarité et de civisme. Un moyen de prendre conscience de la différence de chacun, de transmettre et d'entretenir le bien vivre ensemble à L'Isle-Adam* », relève Carole Boulanger, conseillère municipale chargée de l'Intergénérationnel.

Fin juin, tous étaient d'ailleurs réunis à la Scène Adamoise pour un spectacle intergénérationnel monté ensemble tout au long de l'année. Un nouveau projet autour du chant se prépare au Pôle Seniors avec les enfants du centre de loisirs.



Le saviez-vous ?

La Ville prend soin de la végétalisation des cours d'écoles.

En plus des potagers, 7 arbres de belle taille et de nombreux arbustes ont été plantés cette année.



UNE ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE



En dix ans, le **numérique** est devenu incontournable dans les écoles adamoises, avec notamment la mise en place de logiciels libres dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires) dès 2014, le déploiement d'ordinateurs, l'installation de salles informatiques, l'achat de robots Blue Bot, d'écrans numériques interactifs, de vidéoprojecteurs interactifs et de tablettes numériques. Pour limiter le coût et respecter l'empreinte numérique, l'achat d'ordinateurs et de tablettes recyclés est systématique.

“ **L'Isle-Adam s'est illustrée comme la première commune de France à utiliser le Lifi qui offre à ses écoles un accès Internet sécurisé en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques** ”



Bruno DION

Adjoint au Maire en charge de la Communication numérique

En effet, contrairement aux ondes radio utilisées à haute fréquence par le WiFi, la lumière électrique sur laquelle repose l'utilisation du LiFi ne peut passer au travers des murs, ce qui permet d'assurer le cloisonnement des données et la sécurité des enfants en limitant l'exposition aux ondes numériques.



- modernisation de l'éclairage, passage en LED
- rénovation des menuiseries hautes
- rénovation de l'isolation et de la couverture
- rénovation des sanitaires



- projet de rénovation de la cour intérieure 2025/2026
- rénovation des sanitaires
- rénovation des chéneaux et de la couverture
- modernisation de l'éclairage, passage en LED



- ravalement côté Allée Dr Jean Cailleux
- modernisation de l'éclairage, passage en LED
- remplacement des grilles



- création de pergolas avec remplacement du revêtement de sol

LES TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES

Rénovations annoncées à l'école Honoré de Balzac

Au printemps prochain, des travaux de rénovation et de modernisation du groupe scolaire Honoré de Balzac sont envisagés pour accueillir à la rentrée 2025 les élèves dans une bâtisse notamment plus respectueuse de l'environnement.

Concrètement, la structure de l'école va être préservée. Son enveloppe, en revanche, sera complètement refaite (couverture, isolation thermique par l'extérieur, menuiseries et vitreries, gestion du traitement de l'air et ravalement). « *Nous visons le confort des enseignants et des élèves, la performance énergétique, un résultat esthétique et des économies d'énergie* », indique Morgan Touboul, Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie, qui espère au moins 50% de subventions pour financer ce projet.

Cette rénovation de modernisation sera opérée dans le respect du style de l'architecte Jean Droit qui a conçu ce bâtiment comme bien d'autres dans le quartier comme le Centre social Sœur Joannès.



- rénovation complète de la couverture
- création d'un chalet pour abri vélos
- rénovation de l'isolation et du revêtement de sol cantine
- modernisation de l'éclairage en LED
- réhabilitation de la salle de motricité

Depuis le début du mandat deux autres écoles ont bénéficié de travaux significatifs :

- La couverture de l'école maternelle Dambry a été entièrement rénovée en 2020-2021.
- L'isolation, la couverture et les menuiseries de l'école maternelle Chantefleur ont été refaites en 2022-2023.

Autre chantier à venir

La Ville a pour projet la rénovation de la cour intérieure de l'école Cassan, notamment ses façades et sols. La création de circulations piétonnes et le réaménagement des espaces verts sont également prévus. Début des travaux à l'été 2025.



700 000 euros d'entretien courant

Au-delà de ces travaux de réfection et de modernisation, les écoles de la Ville font l'objet d'un entretien permanent (peintures, modernisation de l'éclairage, remplacement de sanitaires et de fenêtres, entretien des ventilations, des issues de secours, des évacuations d'eaux pluviales, installation de tableaux numériques interactifs, ménage, etc.).



- projet de réhabilitation complète 2025
- modernisation de l'éclairage, passage en LED
- remplacement d'un escalier de secours



- ravalement partiel
- remise en peinture intégrale de l'extérieur
- modernisation de l'éclairage, passage en LED, replantation de la haie et remplacement de la grille côté avenue de la Garenne



- remplacement de la couverture et reprise de l'isolation
- ravalement

INAUGURATION DE LA PLAINE DES SPORTS



Le samedi 12 octobre, cet espace tant attendu par les jeunes sportifs adamois a été officiellement inauguré par Monsieur le Maire.

Ce nouveau lieu vient renforcer l'offre d'équipements sportifs de la Ville, en proposant un skatepark, des terrains de pétanque, un parcours santé, un terrain de city football ainsi que des terrains de street basket.



Retour sur... LA ROSE



Le dimanche 6 octobre, plus de 1 000 participants ont répondu présents pour la première édition de La Rose.

Au programme : 5 km jalonnés de 5 points de poudre rose, un village entièrement décoré aux couleurs de la solidarité et une ambiance chaleureuse et familiale.

Les fonds permettront à la clinique Sainte-Marie d'Osny d'acquérir un casque réfrigérant pour lutter contre la perte de cheveux, un dispositif précieux pour améliorer les soins des patientes en chimiothérapie.

SPORT JEUNESSE AVEC L'UNSS

La Ville a établi un partenariat avec l'UNSS réunissant 26 collégiens et 8 lycéens qui se retrouvent chaque mercredi de 13h30 à 15h pour pratiquer le tir à l'arc au Centre sportif Amélie Moresmo.

Afin de faciliter la pratique de cette discipline, la Ville a financé l'achat de 6 cibles mobiles, garantissant des conditions d'entraînement optimales pour les participants. L'UNSS a pour objectif de préparer les jeunes aux championnats de France tout en favorisant leur confiance en eux. En outre, un partenariat avec l'ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) de Vauréal a été mis en place, permettant aux jeunes de cet établissement de rejoindre la session une fois par mois et de pratiquer avec l'ensemble des participants, dans un environnement inclusif.



Les Adamois à la une !

Une championne à l'honneur



L'Adamoise Christelle Micallef, médecin généraliste et nutritionniste, a réalisé un exploit en remportant la médaille de bronze lors des derniers championnats du monde de Savate boxe française en septembre en Slovénie.

Son parcours est d'autant plus remarquable qu'à 52 ans, elle affronte des adversaires souvent âgées de 25 à 30 ans de moins qu'elle !

Cette sportive accomplie continue de briller, avec déjà à son palmarès :

- une médaille de bronze aux championnats d'Europe 2023,
- et deux titres de vice-championne de France.



Meilleur macaron 2024 La Pelle et la Toque



La boulangerie « La Pelle & la Toque » a décroché le titre du meilleur macaron de 2024 d'Ile-de-France.

L'établissement s'est illustré en remportant une médaille d'or pour son irrésistible macaron au chocolat et une médaille de bronze pour son audacieux macaron au foie gras et à la figue. De quoi émerveiller tous les gourmets !

Le Noël adamois

Décembre est là et les festivités de Noël à L'Isle-Adam se préparent ! Ne manquez pas notre grande journée de Noël le samedi 21 décembre.

Au programme :

- Chorales animant les rues du centre-ville
- Marrons chauds et douceurs gourmandes
- Marché de Noël
- Et pour clôturer en beauté : l'embrasement du Castelrose.

Réservez votre après-midi et venez partager la magie de Noël avec nous. On vous attend nombreux !



Zoom sur...

La mise en lumière de la ville
vendredi 30 novembre.





UNE NOUVELLE LABELLISATION POUR L'HÔPITAL CHANTEPIE-MANCIER

Après avoir été labellisé « Hôpital de proximité », l'Hôpital Chantepie-Mancier a reçu de l'Agence Régionale de Santé une nouvelle reconnaissance avec sa labellisation de la consultation spécialisée, en tant que « consultation mémoire de territoire ».

Cette labellisation portée par les docteurs Taurand et Batchy vient valoriser les nombreuses actions qu'ils ont initiées depuis plus de six années comme la création d'un hôpital de jour d'évaluation gériatrique.

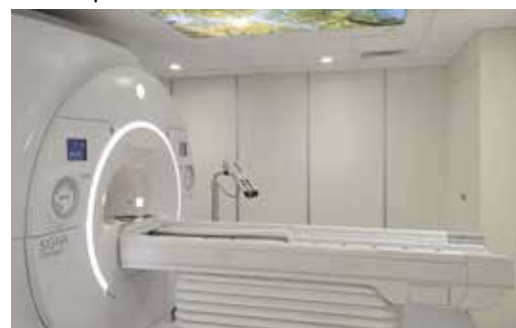
L'Hôpital Chantepie-Mancier est le seul établissement du Val d'Oise à détenir ce label, hormis les quatre centres hospitaliers publics du département.

LA NOUVELLE IRM DE LA CLINIQUE CONTI

Le 15 novembre, la clinique Conti a inauguré une nouvelle IRM (Imagerie par Résonance Magnétique), un équipement d'imagerie médicale de pointe particulièrement essentiel dans le diagnostic et le suivi des pathologies neurologiques, orthopédiques, gynécologiques, oncologiques...

Cet équipement permet la prise en charge d'environ 10 000 patients supplémentaires par an et l'accès aux techniques les plus innovantes en matière d'imagerie.

L'IRM vient compléter les modalités de radiologie conventionnelle ainsi que le scanner et l'IRM déjà en place sur le site de la clinique Conti.



Geste santé

VACCINATION DES SENIORS

Rester en bonne santé après 65 ans passe aussi par la vaccination. De nombreuses maladies infectieuses peuvent occasionner des complications d'autant plus importantes que l'on prend de l'âge ou que l'on est atteint de pathologie(s) chronique(s). Il est donc essentiel de se protéger en fonction des recommandations vaccinales.

- **COVID-19** : tous les ans
- **Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite** : rappel à 65 ans, puis tous les dix ans
- **Grippe saisonnière** : tous les ans les personnes âgées de 65 ans et plus.
- **Zona** : pour les personnes entre 65 et 74 ans révolus.

Les Matinales
de la
Santé

Informations et
démonstrations :
les Gestes
de premiers
secours

Le prochain rendez-vous santé organisé par la Ville aura lieu le **samedi 14 décembre à 9h30** à l'Espace Magallon, 5 rue Bergeret sur le thème : **les Gestes de premiers secours** avec la Croix-Rouge des Berges de l'Oise et les Sapeurs-Pompiers du Centre de secours de L'Isle-Adam.

Renseignements
☎ 01 34 08 19 19



Retour sur... LA SEMAINE bleue



Lundi 30 septembre : dessin au pastel



Mardi 1^{er} octobre : initiation à la danse country



Mercredi 2 octobre : loto



Jeudi 3 octobre : sport équilibre



Vendredi 4 octobre : déjeuner dans un restaurant de la ville



PROGRAMME des ACTIVITÉS PÔLE SENIORS De janvier à juin 2025

Gymnastique douce Les Lundis à 14h

Une activité idéale et apaisante pour entretenir la forme physique

Sport cérébral Deux Jeudis par mois à 10h

Mettez-vous en forme, en stimulant votre agilité mentale

Vivre Pleinement, Marcher Sereinement

Les Jeudis du 23 janvier au 13 février à 10h

Equilibre et vitalité : « la Marche pour un esprit serein »

Une activité physique adaptée et enrichie de moment de convivialité et de partage !

Sécurité Routière Mars à Juin

5 séances de 2 heures

Bien sur Internet

Les mardis du 2 avril au 3 juin à 10h
Du bout des doigts : l'Informatique accessible aux Seniors

Atelier artistique dessin

Les Mercredis 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et le 25 juin à 10h

Lignes et inspirations : « Dessinons avec notre matériel »

Goûters à thème (à 15h)

• les mercredis 15 et 22 janvier : galette des rois

• mercredi 12 février : la ronde des crêpes

• mercredi 19 mars : goûter fleuri entre amis

• mercredi 23 avril : goûter gourmand et convivial pour nos seniors

• mercredi 21 mai : en route vers l'été...

• mercredi 25 juin : le challenge mini-golf pour seniors

Cuisine avec la cheffe

les mercredis : 8 janvier, 12 mars et 7 mai à 9h

cuisine et passion : suivez les conseils de la Cheffe !

Pâtisserie avec la cheffe

les mercredis 5 février, 16 avril et 11 juin

La Magie du Sucre !

Spectacle- débat

Mardi 6 mai à 14h30 à la Scène Adamoise

« Un voyage de Paul et Simone »

Retrouvez toutes les activités au Pôle Seniors

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle Seniors :

📍 4 rue Dambry

☎ 01 34 69 03 29

✉ centre.social@ville-isle-adam.fr

NOCES D'OR 50 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame Mantovan le 14 septembre dernier.



Monsieur et Madame Musson le 9 novembre dernier.



EXPOSITION TROIS SIÈCLES À L'ISLE-ADAM

L'exposition « Trois siècles à L'Isle-Adam » invite les visiteurs à un voyage à travers l'histoire et le patrimoine de la cité adamoise et de ses environs.

Organisé de manière chronologique et couvrant une période allant du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle, le parcours s'articule autour des grandes thématiques représentées dans les collections du musée. L'histoire et l'évolution urbaine de L'Isle-Adam sont abordées, des fastes des princes de Conti au développement de la villégiature et des loisirs. Le passé industriel de la ville est également mis en lumière, notamment à travers les manufactures de terres cuites décoratives qui ont contribué à la renommée de L'Isle-Adam de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle.

La région, ayant attiré de nombreux artistes, est également présentée à travers le regard de peintres qui ont immortalisé les paysages des bords de l'Oise et de la campagne alentour. Les œuvres de Jules Dupré (1811-1889), Léon Victor Dupré (1816-1879), Auguste Boulard père (1825-1897), Renet-Tener (1846-1925), Quignon (1854-1941) et Emilio Boggio (1857-1920) sont à découvrir dans cette exposition.

L'exposition rassemble peintures, sculptures, aquarelles, gravures, affiches publicitaires, cartes postales et photographies anciennes, toutes issues des collections du musée.

Une programmation variée pour tous les publics accompagne l'exposition.

Nouveauté



UN ESPACE FAMILLE AU MUSÉE

Le musée propose désormais aux jeunes visiteurs et à leurs accompagnants un espace dédié à la découverte sensorielle et créative des œuvres de sa collection.

Cet espace en accès libre offre des activités variées : manipulations, jeux, dessin, ainsi qu'un coin lecture avec une sélection de livres sur l'art, les couleurs, et bien plus encore.

Tout au long de l'exposition, des activités sont également programmées, telles que des visites en famille, des ateliers (l'Atelier des petits, l'Atelier du mercredi, stages de vacances), ainsi que des événements ponctuels.

Renseignements

☎ 01 74 56 11 23

✉ musee@ville-isle-adam.fr

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Accès gratuit : pour tous les résidents de L'Isle-Adam (sur présentation d'un justificatif de domicile) et pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

TOUT PUBLIC

■ Visites commentées de l'exposition

- Dimanche 2 février 2025, à 15h30
Gratuit

■ Nuits de la lecture

- Samedi 25 janvier 2025, de 18h à 20h
- En partenariat avec la bibliothèque Georges Duhamel
- Animation gratuite - Programme en cours d'élaboration

EN FAMILLE

■ NOUVEAU - Espace découverte dédié aux enfants, en accès libre au 1^{er} étage du musée.

■ Visite en famille pour une première découverte du musée

- Dimanche 12 janvier 2025, 15h
- Sur réservation - Accessible à partir de 2 ans - Visite comprise dans le billet d'entrée

JEUNE PUBLIC

■ L'Atelier des petits

- Mercredi 15 janvier 2025
Couronne en métal repoussé
- Mercredi 12 février 2025
Maquette de château
- Pour les 3-6 ans, de 14h à 15h30 (présence d'un adulte obligatoire, sur réservation)
- Tarif : 4,50 € pour les Adamois (7,50 € pour les extérieurs ; gratuit pour l'adulte accompagnant)

■ L'Atelier du mercredi

- Mercredi 18 décembre 2024
Décoration de Noël
- Mercredi 8 janvier 2025
Couronne en métal repoussé
- Mercredi 22 janvier 2025
Maquette du Pavillon chinois
- Pour les 6-14 ans, de 14h à 16h (sur réservation)
- Tarif : 4,50 € pour les Adamois (7,50 € pour les extérieurs)

Pour toute réservation ou information complémentaire, contactez le service des publics :

☎ 01 74 56 11 23

✉ servicedespublics.musee@ville-isle-adam.fr



OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme communautaire de L'Isle-Adam vous invite à vivre des fêtes de fin d'année inoubliables avec une programmation festive et familiale !

Programme des Festivités de Noël de L'Office de Tourisme :

- Contes de Noël (goûter offert par l'Office) : tous les mercredis à 16h30
- Création d'histoires de Noël : 21 décembre à 16h00
- Les 21 et 22 décembre : vente de grog de Noël (2 €), jus de fruits chauds (1 €), farandole de gâteaux de Noël offerts tout le week-end
- Ateliers de pliages de Noël en famille (dès 2 ans) : les 20 et 21 décembre à 14h30, le 22 décembre à 11h00
- Grand tirage au sort de Noël avec goûter : des lots à gagner ! Participation : 1 € par personne : 24 décembre à 10h30
- Village de Santons : du 23 novembre 2024 au 4 janvier 2025.

NOUVELLE OEUVRE À L'ESPACE CULTUREL MICHEL PONIATOWSKI



La sculpture *Lacrime*, offerte à la Ville par la sculptrice Jane Marcille dite Marcy est installée à l'Espace culturel Michel Poniatowski.

Voici quelques mots de l'artiste : *Lacrime*

« La trace d'une larme : Irréversible outrage, à la mémoire de l'âme, qui façonne un visage... »

On cherche à oublier, à vivre en souriant, Mais on est prisonnier, du passé et du temps. »

L'artiste avait déjà réalisé la statue « Oréa » exposée à la Scène Adamoise

La Scène Adamoise



Théâtre

Le Père Noël est une Ordure
14 décembre à 20h30

Musique

Piano Intime
15 décembre à 17h

Spectacle enfant

Dance Party
18 décembre à 15h

Théâtre

Sans méchanceté aucune !
20 décembre à 20h30

Stand-up

Peps Comedy Club
11 janvier à 20h30

Musique

Grand Concert du Nouvel An
19 janvier à 17h

Musique

La Grande Sophie
25 janvier à 20h30

Théâtre

On ne réveille pas les gens qui dorment
30 janvier à 20h30

One-maman show

Zize du Panier - La Famille Mamma Mia !!!
1^{er} février à 20h30

Musique

Hommage à Michel Berger
8 février à 20h30

Réservation auprès de l'Office de Tourisme
01 34 69 41 99

Promo de Noël

Pour 1 billet acheté à plein tarif
le second à tarif réduit
(pour le même spectacle)



Sortir à L'Isle-Adam

Décembre

CULTURE

Exposition : Trois siècles à L'Isle-Adam

Jusqu'au 21 septembre 2025

Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq

SOLIDARITÉ

Collecte alimentaire

Samedi 14 décembre

Stade Philippe Grante

Organisée par L'Olympique Adamois

SANTÉ

Les Matinales de la Santé

Les gestes qui sauvent

Samedi 14 décembre à 9h30

Espace Magallon



SPORT / DÉTENTE

Atelier Yoga du son

Dimanche 15 décembre à 9h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SPORT / DÉTENTE

Atelier Wutao

Dimanche 15 décembre à 16h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SOLIDARITÉ

Don du sang

Jeudi 19 décembre de 14h30 à 19h30

Espace Magallon

FESTIVITÉS DE NOËL

Patinoire

Du 20 au 29 décembre

Cour de l'hôtel de Ville

Organisée par l'ASVO water-polo

FESTIVITÉS DE NOËL

Village de Noël

Du 20 au 22 décembre

Entre le musée Louis-Senlecq et l'Office de tourisme

Organisé par l'ACIA

FESTIVITÉS DE NOËL

Croisières de Noël

Samedi 21 décembre à 11h30 et 14h30

Embarcadère quai de l'Oise

Réservation auprès de l'Office de tourisme communautaire au 01 34 69 41 99

FESTIVITÉS DE NOËL

Chants de Noël et embrasement du Castelrose

Samedi 21 décembre à 17h

Place de Verdun

ANIMATION MARCHÉ

Noël

Dimanche 22 décembre

Janvier

SPORT / DÉTENTE

Atelier Yoga du son

Dimanche 12 janvier à 9h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

VŒUX DU MAIRE

Dimanche 12 janvier à 11h

Centre sportif Amélie Mauresmo



SPORT / DÉTENTE

Atelier Wutao

Dimanche 12 janvier à 16h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

GRAND CONCERT DU NOUVEL AN

ISARA Brass Collegium

Dimanche 19 janvier à 17h

La Scène Adamoise

Réservation auprès de l'Office de tourisme communautaire au 01 34 69 41 99

SPORT / DÉTENTE

Nourrir et entretenir son cerveau

Samedi 25 janvier à 14h

Maison de la Faisanderie

Organisé par Au fil des saisons

Nourrir l'énergie



Retrouvez les événements sur notre site ville-isle-adam.fr

Février

ÉVÈNEMENT

Fête des jeux en bois

Samedi 8 février de 10h à 18h

Centre sportif Amélie Mauresmo

Organisée par la CCVO3F



CULTURE

Café philo

Samedi 8 février à 15h

Bibliothèque Georges Duhamel

SPORT / DÉTENTE

Atelier Yoga du son

Dimanche 9 février à 9h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SPORT / DÉTENTE

Atelier Wutao

Dimanche 9 février à 16h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

Mars

LOISIRS

Carnaval

Samedi 22 mars dès 10h

Place du marché



Retour sur...

LA FÊTE DE LA CAMPAGNE

Le dimanche 13 octobre, sous un soleil radieux, le site de l'Abbaye du Val à Mériel a accueilli la traditionnelle Fête de la Campagne intercommunale.

Les jeunes enfants ont été émerveillés par les animaux et les démonstrations de dressage de chiens de berger et de chevaux, tandis que les adultes ont pu savourer la découverte des produits locaux proposés par des producteurs de la région.

De nombreuses animations et stands ont rythmé cette journée, couronnée par le traditionnel concours d'épouvantails, offrant un clin d'œil charmant aux traditions rurales de nos cantons d'autrefois.



AUTOMNE IMPRESSIONNISTE

Du 28 septembre au 30 novembre, l'association « Destination impressionnisme » a célébré son riche patrimoine artistique à travers le festival « L'Automne impressionniste ».

Pour cette 4^e édition, spectacles, expositions, ateliers, visites, croisières et randonnées étaient au rendez-vous à Pontoise, Auvers-sur-Oise et L'Isle-Adam. Une belle opportunité de redécouvrir l'archipel de la Vallée de l'Oise, véritable berceau de l'impressionnisme.



SURVEILLANCE VIDÉO



La mise en œuvre de la phase n°2 du dispositif de surveillance vidéo progresse dans les neuf communes de la CCVO3F.

Les travaux d'installation de la fibre, entamés cet été, devraient se conclure cet automne. Les premières caméras sont déjà opérationnelles depuis quelques semaines et l'ensemble des équipements sera en place d'ici la fin du premier trimestre 2025.

FÊTE DES JEUX EN BOIS

Samedi 8 février 2025



Samedi 8 février 2025

de 10h à 18h

Centre sportif

Amélie Mauresmo

L'Isle-Adam

ENTRÉE GRATUITE



Durant toute la semaine, du 3 au 7 février, les écoliers de l'intercommunalité découvriront une multitude d'activités autour des jeux en bois.

Puis, le samedi 8 février, le Centre sportif Amélie Mauresmo ouvrira ses portes à tous les visiteurs de la Vallée de l'Oise, petits et grands, pour une journée de divertissement, de 10h à 18h.



80^{ème} ANNIVERSAIRE de la Libération de *L'Isle-Adam*

ÉPISODE 4

L'APRÈS LIBÉRATION LA RECONSTRUCTION ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La 2^e Guerre mondiale a fortement marqué notre Ville. Ces tragiques événements ne doivent pas être oubliés. A l'occasion des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre chaque année et du devoir de mémoire, organisé notamment avec les écoles, les Anciens Combattants et dans le cadre du passeport du civisme, notre histoire locale est transmise aux jeunes générations.

LA RECONSTRUCTION

L'Isle-Adam est libérée le 30 août 1944 (cf. Regards 122).

Le 2 septembre, Georges Bernier, Président du Comité local de Libération et résistant reconnu, est nommé à la tête de la ville pour prendre en charge les mesures d'urgence pour le ravitaillement de la population et les premiers travaux de reconstruction. Il prévoit la réouverture de l'hôpital au 15 septembre et des écoles au 1^{er} octobre.

Les mères de famille récupèrent des parachutes dans le camp allemand de Cassan pour faire des vêtements aussi bien avec la toile en rayonne blanche et verte qu'avec les suspentes qu'elles tricotent pour faire des pulls. Le rationnement sera encore de vigueur pour de longs mois.

Les ponts du Moulin et de la Cohue étant effondrés dans l'Oise, des passerelles provisoires flottantes en bois sont mises en place en 2 jours par des volontaires sous la conduite de M. Hanne.

L'eau, le gaz et l'électricité sont coupés depuis les bombardements du 3 août. L'eau est rétablie le 16 septembre. Les routes sont progressivement dégagées et réparées et les trous de bombe dans les champs bouchés. On s'active aussi à rétablir la circulation des péniches sur l'Oise, encombrée de débris et dont les écluses sont à remettre en état. Les vestiges des ponts bombardés doivent être évacués en urgence afin de pouvoir amener du charbon à Paris dès novembre.

Le 17 septembre, les corps des résistants Clément Roche, Simon Varsi, Jean et Michel Reberteau, retrouvés en forêt, sont portés en terre après une cérémonie à l'église Saint-Martin dont les vitraux manquent presque tous.

Le 23 septembre, l'avenue de Paris reprend son nom après avoir été depuis 1942 avenue du Maréchal Pétain.

Le 21 octobre, le plan de reconstruction du quartier de Nogent est adopté.

Le 8 décembre les autorités compétentes procèdent à l'identification officielle des 11 fusillés du chemin des trois sources, inhumés dans le cimetière de L'Isle-Adam.

Le 10 décembre, l'élection du nouveau Conseil municipal confirme George Bernier à la tête de la ville. Il devient le premier Maire de l'après-guerre.

Courant 1945, les ponts de la Cohue et du moulin sont reconstruits.

Le 21 janvier, Raymond Muzard est le premier Adamois prisonnier des stalags allemands à retrouver son foyer après 5 années de captivité. Il deviendra Président des Anciens combattants. Le dernier prisonnier adamois ne rentrera que le 28 février 1946 de Tchécoslovaquie.

Le 8 mai, à 15h, c'est l'annonce officielle de la cessation des hostilités. L'allocution prononcée par le Général de Gaulle est diffusée par haut-parleur à l'Hôtel de ville. La sirène du clocher sonne pendant 3 minutes, relayée par les cloches. Un te Deum est improvisé à l'église.

Le 9 décembre, le Conseil municipal demande la mise à disposition de prisonniers de guerre afin d'effectuer des travaux communaux.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le monument des fusillés des Trois sources est inauguré en grand apparat le 20 juin 1946 et 10 des 11 fusillés décorés à titre posthume - Corentin Quideau et David Régnier de la Légion d'honneur, les autres de la médaille militaire - en présence de leurs familles et de Philippe Viannay, leur chef dans la Résistance. Le corps du jeune résistant adamois Charles Fritz (fils du Dr Fritz) ne sera identifié qu'en janvier 1947 et son nom sera ajouté au monument.

Le 29 juin 1946 est inaugurée la stèle de deux jeunes résistants des Forgets, François Touchon et Michel Rémon, sur les lieux où ils ont été fusillés en forêt le 14 août 1944 après avoir pris part à l'attaque d'un camion allemand la veille.

Deux ans après la libération de la Ville, les 30 et 31 août 1946 sont organisées de grandes commémorations. Le 30 août, une pierre du souvenir extraite de la carrière des Forgets et offerte par Mme Grandjean, veuve de Géo Grandjean, grand résistant adamois et propriétaire des Forgets, est dévoilée au carrefour renommé carrefour des alliés. Le lendemain, c'est l'inauguration d'une stèle à Nogent, élevée en mémoire des victimes des bombardements de l'été 1944 en présence des familles et d'une foule nombreuse. Les cérémonies se poursuivent dans la Cour de l'Hôtel de ville par le dévoilement des noms des soldats adamois de la 2^e guerre mondiale gravés sur le monument des soldats morts pour la Patrie et par un hommage avec remise de décorations à titre posthume à trois combattants adamois volontaires de la Résistance - Emile Duret et Georges Grandjean, fusillés ensemble aux 4 chênes à Domont et Maurice Sansfaute FFI dans l'Aisne tué au combat. A la suite, les bustes du Gouverneur Général Binger et de Jules Dupré, dérobés par les Allemands, sont remis en place.

Le 3 novembre, une stèle est inaugurée sur la route des Forgets en mémoire des quatre jeunes résistants fusillés le 22 août 1944, arrêtés au cours d'une mission de récupération d'armes: les frères Michel et Jean Reberteau, Clément Roche, tous trois étudiants en médecine et le jeune étudiant architecte Simon Varsi.

Les événements marquants

22 octobre 1949

La table de Cassan qui avait été mise à l'abri dans la cour de l'Hôtel de ville est rendue à l'administration forestière et rejoint sa place historique.

5 novembre 1949

Pose de la première pierre pour la reconstruction du quartier de Nogent.

18 juin 1950

M. Pléven, ministre de la guerre vient officiellement remettre au maire George Bernier la médaille de la Croix de Guerre avec étoile de bronze à la Ville de L'Isle-Adam.

10 octobre 1981

Le jardin en face de la piscine est baptisé square Géo Grandjean en présence de la duchesse de Montmorency, sa veuve.

30 août 1994

50^e anniversaire de la Libération, une grande cérémonie est organisée par Michel Poniatowski, sénateur-maire de L'Isle-Adam en présence du Colonel Donald Carmichaël, 1^{er} soldat américain libérateur de la Ville.

8 mai 2007

Axel Poniatowski, député-maire de L'Isle-Adam remet la médaille de la Ville à Mme Claire Arcin-Pardo, résistante des Forgets.

22 octobre 2020

La Ville de L'Isle-Adam adhère à l'Association mémorielle des communes du Maquis de Ronquerolles.

23 juin 2024

Un défilé mémoriel des 80 ans de la Résistance est organisé en soirée aux trois sources à l'initiative des maires de L'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt et Ronquerolles.

Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Interview de Michel Vray, Adjoint au Maire en charge des Finances

Que pouvez-vous nous dire du budget 2025 ?

Il intervient dans un contexte d'incertitudes lié aux annonces gouvernementales sur la baisse des dotations versées aux collectivités. Monsieur le Maire a décidé de proposer un budget prudent mais qui, grâce à la situation financière saine de la Ville, permettra de poursuivre la baisse de l'endettement, de garantir nos investissements et de maîtriser les dépenses de fonctionnement, en particulier de la masse salariale.

Quels investissements sont prévus ?

Les investissements concernent notamment la rénovation des écoles, les travaux de voirie, la réhabilitation de la Maison des Joséphites... Le budget doit être présenté au Conseil municipal de décembre.

Les taux ont-ils augmenté en 2024 ?

Non, les taux communal et intercommunal restent stables en 2024. De 2020 à 2024, la seule révision du taux ville initial a été de 7% en 2023, soit un taux bien inférieur à l'inflation et qu'il faut mettre en perspective avec la suppression de la taxe d'habitation.

Mais la taxe d'habitation n'a-t-elle pas été compensée ?

Cela a été le cas la première année du calcul en 2017, mais depuis, nous assistons à une érosion de ces compensations. Il faut comprendre qu'aujourd'hui le seul lien financier qui relie les Adamois à la Ville est d'une part la taxe foncière, qui concerne 52% des foyers adamois, et d'autre part le prix des prestations proposées par la Ville.

Alors pourquoi la taxe foncière augmente-t-elle ?

Le taux de la taxe foncière s'appuie sur des valeurs de bases locatives, qui sont exclusivement fixées par l'Etat. Or depuis 2022, celles-ci ont été revalorisées par l'Etat à hauteur de 14,4%.

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

2025 : un budget inadapté !

Dans un contexte d'après COVID, et une poussée inflationniste forte, nous avons exhorté le Maire à faire preuve de retenue sur le plan fiscal. Sur la base des prévisions 2024, incluant sa hausse de la taxe foncière, les produits de la fiscalité directe locale auront augmenté de 21% entre 2022 et 2024 ! 21% soit 8 points de plus que l'inflation sur la même période !

Au plus fort de la crise énergétique, concernant la taxe municipale sur l'électricité, nous lui avons demandé de faire un geste en faveur des foyers les plus modestes et des entreprises consommatrices d'électricité comme les boulangeries car nous savions que la modification de la législation en 2021 aurait un impact non négligeable. La taxe a rapporté 87,9% de plus en 1 an !

Il est facile de comprendre que la préservation de votre pouvoir d'achat n'est pas sa priorité !

Il n'a cessé de se plaindre de l'augmentation du coût des énergies qui grève son budget ! C'est même une justification de ses hausses d'impôts mais il ne fait rien pour être moins dépendant des énergies fossiles. Depuis 2020, obsédé par les ratios financiers et l'esthétisme des façades, il a investi 0 euro dans la production d'énergies renouvelables. Bilan de la production solaire municipale : 0 KWH. Son incapacité dogmatique à agir sur ce sujet est inquiétante.

Les bonnes dépenses d'aujourd'hui sont les recettes de demain, les bonnes dépenses sont le bouclier des générations futures. Pour réduire la dette écologique dans les années à venir, nous devons investir dans les énergies renouvelables ! Avec une capacité d'autofinancement de 5 532 000 euros, cela devrait être dans les cordes de notre municipalité !

Carine PELEGRIN, Claudine MULLER et Edwin LEGRIS
contact@oxygene2026.fr / 06 56 73 84 50

Prochain Conseil municipal

Vendredi 13 décembre à 20h

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site :

ville-isle-adam.fr

Prochain Conseil communautaire de la CCVO3F

Vendredi 11 avril 2025 à 19h

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville



Bienvenue

02/09	Corentin Gaonac'h	10/10	Charlie Crouillebois
11/09	Andréa Roux	16/10	Malie Boutoto
16/09	Camélia Ha	25/10	Eden Mendes
19/09	Selena Lupu	03/11	Yanis Mohrich Lapczuk
23/09	Axel Ramirez	19/11	Briséis Saint-Germain Hamou Ihadj
28/09	Alya Belhocine	11/11	Layane Meghiche
08/10	Agathe Devred	19/11	Alex Cartigny
09/10	Sophia Raymond		

Félicitations

31/08	Salomé Attias & Anisse Amara
05/09	Amandine Meyer & Nil Attuil
06/09	Julianne Aufaure & Olivier Le Guillemic
07/09	Lorène Carlier & Tristan Ramos
14/09	Wendy Nutchey & Quentin Briard
14/09	Isabelle Krajieski & Fabien Almeida
21/09	Catherine Vasseur & Laurent Patron
21/09	Marie Déhé & Paul Sassonia
21/09	Marie-Christine Yrlès & Philippe Vasseur
28/09	Murielle Robillard & Eric Turon-Lagot
28/09	Laurine Luchier & Wilfried Bengana
28/09	Erika Victor & Dany Kayiji Mutombo Bukasa
05/10	Coralie Jacquet & Aurélien Volut
12/10	Marjorie Braun & Prithivirajan Vassandane
26/10	Agathe Ardin & Guillaume Vaccon
09/11	Lolita Santos & Christophe Cicero

Ils nous ont quittés

19/02	Lucette Mazoyer, 90 ans	20/09	Gilberte Hillebrand, 90 ans
11/03	Claude Hargez, 90 ans	29/09	Nicole Lasnier, épouse Tassan-Toffola, 81 ans
31/05	Alain Varlet, 76 ans	13/10	Jacques Loubeyre-Godon, 85 ans
18/07	Richard Pioch, 84 ans	16/10	Jocelyne Fremon, veuve Guillelm, 77 ans
05/08	Michèle Brion, 89 ans	17/10	Bernard Maréchal, 94 ans
27/08	Geneviève Grégoire, veuve Verte, 100 ans	30/10	Michèle Ovsianiko Koulikowsky, veuve Mirra, 88 ans
05/09	Georgette Dauriac, veuve Mitonn, 100 ans	02/11	Roger Potigny, 91 ans
09/09	Didier Gauclain, 75 ans	04/11	Blaise Houssou, 87 ans
10/09	Jean-Pierre Lamy, 80 ans	06/11	Yvette Vilmain veuve Loche, 86 ans
12/09	Gérard Tankéré, 82 ans	06/11	Léa Amati veuve Auriault, 98 ans
16/09	Marie-Thérèse Roger-Delacre, veuve Grassigny, 80 ans		
17/09	Gabriel Niot, 68 ans		
17/09	Philippe Cauzard, 95 ans		

Avis reçus jusqu'au 20 novembre 2024 - Publié avec l'accord des familles



Claude Hargez nous a quittés le 11 mars dernier. Il a été pendant de nombreuses années porte-drapeau à l'Union Nationale des Combattants de L'Isle-Adam.



Madeleine Demouy s'est éteinte le 26 juin dernier à l'âge de 99 ans. Mémoire vivante de notre Ville, elle était membre de l'association des Amis de L'Isle-Adam.



Jean Clément, président du club Canin de L'Isle-Adam, qu'il a créé avec son épouse où il a oeuvré pendant 37 ans nous a quittés le 21 septembre dernier.



Roger Potigny s'est éteint le 2 novembre. Cet ancien imprimeur, passionné de musique était investi dans de nombreuses associations de musique. Il avait reçu la médaille de la Ville en 1998.



Sébastien Poniatowski
&

le Conseil municipal
ont le plaisir d'inviter les Adamois aux

Vœux du Maire
Dimanche 12 janvier
à 11 heures

Centre sportif Amélie Mauresmo
1, allée du Docteur Jean Cailleux - 95290 L'Isle-Adam



2025